



FICHE DE POSTE DE JEUNE VOLONTAIRE DES NATIONS UNIES

Préambule :

Le programme des Volontaires des Nations Unies (VNU) est au sein des Nations Unies l'organisation qui encourage le volontariat en vue de soutenir la paix et le développement au niveau mondial. Le volontariat peut influencer sur le rythme et la nature du développement et bénéficier tant à la société dans son ensemble qu'aux individus se portant volontaires. Le programme VNU sert la cause de la paix et du développement grâce à son action en faveur du volontariat à l'échelle mondiale, en encourageant ses partenaires à inclure des volontaires dans leur programmation du développement et en mobilisant les volontaires.

Dans la plupart des cultures, le volontariat est profondément ancré dans des sociétés où le partage et l'entraide constituent des traditions établies de longue date. À cet égard, les Volontaires des Nations Unies prennent part aux différentes formes de volontariat et jouent un rôle en faveur du développement et de la paix en collaboration avec leurs collègues, les organismes d'accueil et les communautés locales.

Durant toute leur affectation, les Volontaires des Nations Unies agissent en faveur du volontariat par leur action et leur comportement. L'engagement dans des activités de volontariat peut enrichir de manière efficace et positive leur compréhension des réalités locales et sociales et tisser des liens entre eux-mêmes et les membres de leur communauté d'accueil. Le temps qu'ils consacrent à ces activités en est d'autant plus valorisant et productif.

1. **Titre d'affectation du VNU :** Jeune volontaire des Nations Unies en charge du suivi et du signalement des violations des droits de l'enfant
2. **Objectifs de la stratégie du programme VNU :** Jeunes, dimension de genre et groupes marginalisés (Objectif n° 7)
3. **Type d'affectation :** Jeune volontaire international des Nations Unies
4. **Intitulé du projet :** Soutien du programme VNU à la MINUSTAH
5. **Durée :** 12 mois
6. **Lieu d'affectation et pays :** Port-au-Prince, Haïti
7. **Date présumée de début d'affectation :** Février 2014
8. **Description succincte du projet :**

L'Unité de protection de l'enfance de la MINUSTAH fait partie du Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général. En collaboration avec d'autres acteurs de la Mission et institutions des Nations Unies, l'Unité assure un mécanisme de suivi et de signalement des violations graves des droits de l'enfant résultant de la situation d'urgence en Haïti et surveille et signale toute violation des droits de l'enfant afin que soient programmées des solutions. Dans le cadre du mandat de l'UPE, le Jeune volontaire des Nations Unies aidera à la formation d'acteurs de la Mission, des Nations Unies, des pouvoirs publics et des ONG en matière de suivi et de signalement et à la mise en place d'un mécanisme fiable de partage des informations.

9. **Organisme d'accueil :** Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti, MINUSTAH (<http://minustah.org>)

United Nations Volunteers

PO Box 260 111 53153 Bonn Germany Telephone +49.228.815-2000 Fax +49.228.815-2001
Email information@unvolunteers.org <http://www.unvolunteers.org>

UN Volunteers is administered by the United Nations Development Programme (UNDP)



10. Contexte organisationnel : La MINUSTAH a été créée en 2004 sous la conduite du Département des opérations de maintien de la paix des Nations Unies (DOMP).

11. Type d'affectation : Sans famille

12. Description des missions :

Dans le cadre des pouvoirs délégués à l'organisation et sous la supervision directe du Responsable de la Section de la protection de l'enfance, le Jeune volontaire des Nations Unies assumera les fonctions suivantes :

- Élaborer des supports pour la formation à le suivi et le signalement des violations ou abus concernant les droits de l'enfant, y compris en situation d'urgence, en collaboration avec les membres de l'équipe, l'UNICEF, l'Office de la protection du citoyen (OPC) et les acteurs de la Mission ;
- Contribuer à la formation des partenaires nationaux et internationaux prenant part au suivi et au signalement et mettre en œuvre des formations adéquates chaque fois que nécessaire ;
- Aider à mettre en place des formations spécialisées pour les acteurs de la Mission participant au suivi et au signalement, en tant que de besoin ;
- Soutenir l'élaboration d'une base de données pour le suivi et le signalement, en collaboration avec les partenaires menant à bien ces deux missions ;
- Travailler avec les acteurs de la Mission, en particulier avec la Section des droits de l'homme et apporter une expertise technique dans le développement de systèmes qui garantissent que les graves violations ou les abus concernant les droits de l'enfant fassent systématiquement l'objet d'un rapport auprès de la Section des droits de l'homme, de la Police des Nations Unies et de l'Unité de protection de l'enfance pour enregistrement et suivi ;
- Apporter son soutien dans l'évaluation et la recherche de partenaires pour le suivi et le signalement et dans l'élaboration de propositions visant à accroître leurs capacités en matière de suivi et de signalement;
- Fournir un soutien technique et contribuer à préparer et à coordonner les réunions périodiques organisées sur le thème du suivi et du signalement dans le pays ;
- Contribuer à la mise en place de mécanismes de collecte des données en coopération avec les membres de la Mission, les partenaires nationaux et internationaux et les parties prenantes compétents ;
- Entreprendre régulièrement des visites de reconnaissance des sites et des camps des groupes de populations déplacées victimes de violences armées, en collaboration avec les membres de l'équipe et les partenaires et acteurs de la Mission ;
- Mener les enquêtes appropriées chaque fois que nécessaire sur les violations ou abus concernant les droits de l'enfant en collaboration avec les acteurs de la Mission ;
- Participer aux évaluations conjointes concernant la sécurité et les enjeux liés à la protection des enfants ;
- Rédiger des rapports réguliers sur les violations graves et les abus concernant les droits de l'enfant ;
- Apporter son soutien à la rédaction de rapports périodiques à la MINUSTAH, destinés à la Commission des droits de l'homme, au Représentant spécial du Secrétaire général chargé de la question de la violence à l'encontre des enfants et à la MINUSTAH ; ainsi que lors de la rédaction d'autres rapports concernant des violations des droits de l'enfant, en tant que de besoin ;



- Actualiser régulièrement les rapports sur le suivi et le signalement dans la base de données relative à la budgétisation axée sur les résultats ;
- Analyser toutes les nouvelles données concernant des violations des droits de l'enfant en collaboration avec les membres de l'équipe afin d'identifier des tendances et de contribuer au développement de stratégies visant à prévenir ces violations ;
- Élaborer (et mettre à jour) une cartographie des services à disposition des enfants dans les zones affectées par des violences armées et travailler avec les acteurs et les partenaires de la Mission, afin d'assurer l'élaboration de programmes visant à éviter que des enfants soient associés à des violences armées et la réinsertion des enfants victimes de telles violences ;
- Assurer un suivi des cas portés en justice afin d'informer quant au niveau d'impunité en collaboration avec la Section des droits de l'homme et de la justice ;
- Établir et mettre à jour une base de données sur la traite des enfants, assurer un suivi avec les partenaires afin de garantir l'accessibilité des informations et l'accès des victimes à ces services et à la justice et apporter son appui lors des analyses ;
- Participer aux enquêtes et missions sur le terrain en relation avec la traite des enfants et autres violations des droits de l'enfant, y compris à l'échelle régionale ;
- Aider à faire la liaison avec les parties prenantes internes et externes ainsi qu'à représenter l'Unité dans les domaines thématiques pertinents, chaque fois que nécessaire ;
- Apporter son appui dans le domaine des réformes législatives et promouvoir le développement de la législation et la ratification de nouvelles lois ;
- Contribuer à l'élaboration et à la distribution de supports de formation et de communications ainsi que de cours en relation avec la traite des enfants, chaque fois que nécessaire ;
- Parcourir les différentes régions en tant que de besoin ;
- Mener à bien toute autre activité connexe, à la demande du Responsable de l'Unité.

En outre, le Jeune volontaire des Nations Unies est encouragé à :

- Consolider sa connaissance et sa compréhension du concept de volontariat en consultant les publications du VNU ou tout document externe et à participer activement aux activités organisées dans le cadre du VNU (telles les Journées internationales des volontaires) ;
- Connaître les formes de volontariat traditionnelles et/ou locales existantes dans le pays d'accueil, et s'en servir comme d'une base de travail ;
- Engager une réflexion sur la nature et la qualité de l'action volontaire entreprise, y compris en participant à des groupes de réflexion en cours ;
- Rédiger des articles ou des descriptions de son expérience sur le terrain et les proposer au VNU pour ses publications/sites Web, lettres d'information, communiqués de presse, etc. ;
- Aider à la mise en œuvre du Programme de parrainage pour les Jeunes volontaires récemment recrutés ;
- Promouvoir le Volontariat en Ligne auprès des communautés locales ou leur apporter des conseils en la matière ; encourager les individus et les organisations compétents à l'échelle locale à avoir recours au service Volontariat en Ligne du VNU lorsqu'ils disposent des moyens techniques appropriés.

13. Résultats attendus :

- Soutien de qualité, efficace, réactif et opportun apporté à l'Unité de protection de l'enfance de la MINUSTAH, dans le respect des personnes prises en charge ;
- Rédaction d'un rapport final quant à ses réalisations en faveur du développement du volontariat au cours de son affectation, notamment sur le nombre de volontaires mobilisés, les activités auxquelles il a participé et les compétences qu'il a développées.



14. Profil requis :

a) Qualification, compétences, expérience :

Le volontaire en poste doit être dynamique, polyvalent et apporter son soutien à la MINUSTAH avec professionnalisme, engagement et dans l'intérêt des personnes prises en charge. Les qualifications suivantes sont requises :

- Diplôme de Master dans les domaines du droit international, des relations internationales, du développement et de la coopération à l'international, de la protection de l'enfance, des droits de l'homme, du développement de l'enfant, des sciences sociales, des communications, ou dans d'autres domaines pertinents ;
- Toute expérience dans un domaine pertinent, en particulier dans des opérations internationales de maintien de la paix ou de secours, constitue un atout ;
- Solides compétences en informatique ; maîtrise des outils bureautiques classiques de Microsoft Office, courriels/Internet et plus spécialement connaissance et expérience dans l'utilisation de tableurs (Excel) et dans la gestion de bases de données ;
- Un permis de conduire en cours de validité autorisé dans le pays et la capacité à conduire un 4x4 à commande manuelle sur terrain accidenté constituent des atouts ;
- Bonne maîtrise de l'anglais ou du français, tant à l'oral qu'à l'écrit, et maîtrise de l'autre langue dans un contexte professionnel ;
- Capacité à se concentrer, dans l'exercice de sa mission, sur le résultat, la productivité et l'efficacité ;
- Capacité à exercer ses fonctions dans un climat de stress et d'insécurité, dans des lieux reculés et potentiellement hostiles ; apprécier ou éprouver de l'intérêt pour le travail relatif à l'aide humanitaire, aux situations après conflit, au volontariat en tant que mécanisme contribuant au développement durable et au système des Nations Unies.

b) Compétences et valeurs :

- Intégrité et professionnalisme : compétences reconnues dans son domaine de spécialisation et capacité à faire preuve de discernement ; fort degré d'autonomie, prise d'initiative et capacité à assumer ses responsabilités ; volonté d'accepter de larges responsabilités et capacité à travailler de manière autonome, conformément à des procédures en vigueur, dans un environnement politiquement sensible, tout en faisant preuve de discrétion, de neutralité et d'impartialité ; capacité à traiter des informations en toute objectivité, dans le respect de la vérité et de la confidentialité ; responsable et à l'écoute des personnes prises en charge ;
- Obligation de rendre compte : maturité et responsabilité ; capacité à agir dans le respect des règles de l'organisation ;
- Volonté d'adaptation à un apprentissage permanent : prise d'initiatives et volonté de développer de nouvelles compétences et de tenir compte des récentes avancées dans son domaine d'expertise ; capacité d'adaptation aux évolutions des conditions de travail ;
- Planification et organisation : compétences organisationnelles réelles, capacité à résoudre des problèmes et à assumer une lourde charge de travail de manière efficace et dans le respect des délais ; capacité à évaluer les priorités et à planifier, coordonner et assurer un suivi du travail (personnel) ; capacité à travailler sous la pression, à respecter des échéances concurrentes et à mener à bien simultanément plusieurs projets/activités ;
- Travail en équipe et respect de la diversité : Capacité à être opérationnel malgré les contraintes d'organisation ; capacité à établir et à entretenir des partenariats réels et des relations de travail



harmonieuses dans un environnement multiculturel et pluriethnique en faisant preuve d'attention et de respect envers le genre et la diversité ;

- Communication : qualités relationnelles reconnues ; bonne capacité de communication à l'écrit comme à l'oral, ainsi qu'une aptitude à la rédaction de rapports clairs et concis ; capacité à diriger des présentations et à énoncer alternatives et prises de position avec concision ; capacité à faire des recommandations et à les défendre ; capacité à communiquer et à créer des liens avec les personnels (y compris dans le pays), les volontaires, les acteurs et les interlocuteurs locaux tous issus d'horizons différents ; capacité à transmettre l'information et les connaissances à des groupes de destinataires très disparates ;
- Flexibilité, adaptabilité, et capacité et volonté d'agir de manière autonome dans un environnement inhospitalier, reculé et potentiellement dangereux durant de longues périodes ; accord pour être transféré, si nécessaire, dans un autre lieu d'affectation de la zone d'opérations ;
- Adhésion sincère aux principes de l'engagement volontaire, parmi lesquels la solidarité, la compassion, la réciprocité et l'autonomie ; et adhésion aux valeurs fondamentales des Nations Unies.

15. Conditions de vie :

Haïti est un lieu d'affectation n'acceptant pas les familles. Le pays, principalement montagneux, bénéficie d'un climat tropical et connaît deux saisons des pluies (avril-mai et septembre-octobre). La saison des cyclones s'étend du mois de juin au mois de septembre et la température moyenne est de 25 °Celsius.

Santé : Les Volontaires des Nations Unies doivent savoir qu'ils seront exposés à un certain nombre de maladies tropicales et doivent respecter l'ensemble des prescriptions figurant dans l'offre d'affectation avant leur voyage et se munir des médicaments appropriés en quantité suffisante. Les vaccins contre les maladies suivantes sont obligatoires et/ou recommandés avant le départ ou au moment de l'arrivée dans le pays : fièvre typhoïde, hépatite A, hépatite B, fièvre jaune (obligatoire pour les voyageurs arrivant d'autres pays), poliomyélite, rage, tétanos/diphtérie, rougeole-oreillons-rubéole (ROR), paludisme (chimio prophylaxie recommandée dans la quasi-totalité du territoire national). Le personnel des Nations Unies a accès 24 heures sur 24 à un hôpital militaire entièrement opérationnel, dirigé par des militaires argentins, ainsi qu'à une clinique médicale pendant les heures de bureau. Une liste des autres établissements de santé en Haïti est également disponible, même si en cas d'opération chirurgicale lourde ou d'examens poussés, vous pourrez être conduits en République Dominicaine ou à Miami.

Hébergement : en dehors de la commune des Gonaïves, particulièrement touchée par les cyclones de septembre 2008, des logements sont disponibles pour un coût raisonnable. La plupart des Volontaires des Nations Unies vivent en collocation dans des maisons ou des appartements. À l'arrivée du volontaire, un hébergement temporaire lui est réservé dans un appartement ou un hôtel jusqu'à ce qu'il trouve un lieu de résidence. Le Bureau d'appui aux VNU aide à l'attribution d'un appartement ou d'une maison, en organisant par exemple des visites des logements disponibles.

Eau et électricité : dans la plupart des régions, y compris à Port-au-Prince, l'accès à l'eau et à l'électricité est facile. De nombreux hôtels ont accès à l'eau potable et disposent de générateurs électriques en cas de coupure de courant.

Nourriture et alimentation : les produits dépendent des saisons, mais restent variés. La plupart des denrées alimentaires de base se trouvent en supermarché. Port-au-Prince offre une sélection de restaurants à prix raisonnables, respectant les normes sanitaires. Des restaurants existent en province également, mais les normes, la qualité de la nourriture et le niveau d'hygiène sont moindres, tandis que certains produits peuvent n'être pas disponibles ou uniquement en saison. Les précautions d'usage sont à prendre lors des repas à l'extérieur du domicile : ne pas consommer de salades, boire

United Nations Volunteers

PO Box 260 111 53153 Bonn Germany Telephone +49.228.815-2000 Fax +49.228.815-2001

Email information@unvolunteers.org <http://www.unvolunteers.org>

UN Volunteers is administered by the United Nations Development Programme (UNDP)



de l'eau en bouteille et toutes les viandes doivent être cuites à point. Il est presque certain que vous n'échappiez pas à des maux d'estomac sans gravité au cours du séjour.

Compte bancaire et communications : Lors de votre arrivée en Haïti, un compte vous sera ouvert dans une banque étrangère. La devise normalement utilisée est le dollar américain. Vous pourrez vous procurer une carte SIM en Haïti pour votre usage personnel chez les principaux opérateurs de téléphonie ; si nécessaire (en fonction des exigences de votre mission), une carte SIM professionnelle pourra vous être délivrée par la mission (à la demande de votre section respective). Outre la carte SIM, un code PIN vous sera communiqué par le Service de l'informatique et des communications afin que vous puissiez appeler à l'étranger ou dans le pays, ce qui revient moins cher que d'appeler sur les téléphones mobiles (le montant de vos appels personnels sera déduit de votre rétribution mensuelle).

Vêtements : Le climat en Haïti étant tropical, nous vous conseillons d'apporter des vêtements chauds pour le soir (en de rares occasions), un imperméable ou un parapluie, des lunettes de soleil, un chapeau et des vêtements à manches longues qui vous protégeront du soleil et des piqûres de moustiques.

Haïti est un pays unique en son genre et la MINUSTAH, une mission à part au sein des Nations Unies. Il vous faudra beaucoup plus de persévérance et d'engagement que n'importe où ailleurs pour vous rendre la vie agréable à un coût abordable. C'est pourquoi une force d'adaptation ainsi que la capacité et la volonté de vivre et de travailler dans des conditions rudes et dangereuses impliquant des désagréments physiques et un manque de confort sont absolument essentielles.

16. Conditions de service :

Le contrat est conclu pour une durée non renouvelable de 12 mois. Une prime d'installation est remise au Jeune volontaire des Nations Unies, ainsi qu'une indemnité mensuelle de séjour (couvrant les frais de logement, les charges et les coûts de subsistance ordinaires). Les assurances décès, santé, ainsi que l'assurance en cas d'invalidité permanente sont prises en charge, tout comme les vols de retour.

Fiche de poste établie par le Directeur de projet/l'organisme des Nations Unies :

M^{me} Bernadette Sene, Spécialiste de la protection de l'enfance, MINUSTAH, 31/05/2013

Fiche de poste approuvée par le bureau national/bureau d'appui du VNU :

Iram Batool, En charge du programme VNU, MINUSTAH, 31/05/2013